

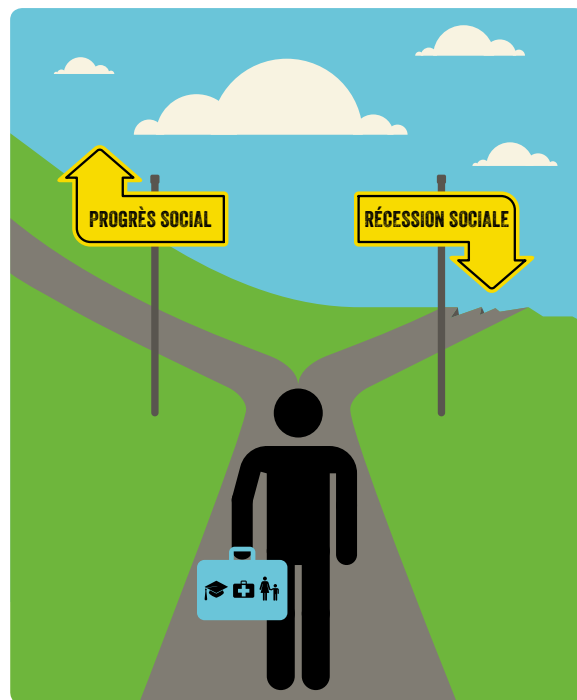
ET
SI ON
AVANÇAIT

LE PROGRÈS SOCIAL DÉPEND DE NOUS.



DES CHOIX À NOTRE PORTÉE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que de l'art de faire des choix, la politique glisse vers l'art de faire accepter que nous n'avons pas d'autres choix et nous entraîne de plus en plus dans une « récession sociale ». C'est dans ce contexte, où de plus s'entremêlent étroitement l'engouement pour les idées de droite et l'appel au changement, que la CSN a décidé de lancer une campagne d'éducation populaire, notamment auprès des membres de ses syndicats. Pour les représentantes et les représentants de la centrale, il est faux de prétendre maintenant que certains choix sont hors de portée. La justice sociale, l'égalité et l'équité ne sont pas un luxe auquel il faudrait renoncer faute de moyens. Elles sont des valeurs qui doivent guider nos actions.



SÉCURISER LE REVENU TOUT AU LONG DE LA VIE

Le recul du taux de chômage, la présence accrue des femmes sur le marché du travail et la réduction des écarts salariaux entre les femmes et les hommes témoignent d'une amélioration des conditions d'emploi au cours des dernières décennies. Mais tout est loin d'être parfait.

Le nombre de chômeuses et de chômeurs demeure élevé. Les emplois atypiques se développent et sont souvent associés à des conditions de travail précaires. Alors que les augmentations de salaire sont faibles et souvent à peine au niveau de l'inflation, de plus en plus de gens se tournent vers le crédit pour soutenir leur consommation. Plusieurs personnes se retrouvent avec des niveaux d'endettement inquiétants.

Nos lois du travail et nos programmes de protection sociale doivent être renforcés. Le salaire minimum ne permet pas de sortir de la pauvreté même en travaillant à temps plein. De plus en plus de travailleuses et de travailleurs subissent d'importantes baisses de revenu en cas de perte d'emploi ou au moment de leur retraite. Avec la complicité de nos gouvernements, les employeurs se désresponsabilisent.

Malgré l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en décembre 2002, le niveau des prestations d'assistance sociale pour les personnes jugées aptes au travail ne permet même pas de couvrir les besoins de base. Maintenues dans des situations d'extrême pauvreté, il est difficile pour ces personnes en mode survie de chercher un emploi.

Si certaines catégories de travailleuses et de travailleurs s'en tirent relativement bien, il est clair que ce n'est pas

le cas de tous. La recherche d'une plus grande flexibilité doit-elle nécessairement se conjuguer à une plus grande précarité pour une portion importante des travailleurs? Les gouvernements et les employeurs ne devraient-ils pas assumer une responsabilité beaucoup plus importante pour assurer la sécurité du revenu en cas de coup dur ou lors de la retraite?

**NOS LOIS DU TRAVAIL
ET NOS PROGRAMMES
DE PROTECTION SOCIALE
DOIVENT ÊTRE
RENFORCÉS.**

Asseoir la croissance économique sur des conditions de travail et d'emploi précaires ainsi que sur des protections sociales minimales n'est pas une solution viable à long terme. Cette stratégie conduit à une croissance des inégalités et à une perte de cohésion sociale.



DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

- En 2012, le Québec comptait 335 900 chômeuses et chômeurs pour un taux de chômage de 7,8%. Ce taux grimpe à 10,4% si on y ajoute les travailleurs et les travailleuses découragés, et celles et ceux à temps partiel qui souhaiteraient travailler à temps plein ou en attente d'un rappel.
- Plus de une personne sur trois (38,1 %) occupe un emploi soit à temps partiel, temporaire, autonome ou rattaché à une agence de placement.
- Entre 2010 et 2011, le recours aux banques alimentaires a crû de 17%.
- Entre 2008 et 2011, le taux de croissance annuel moyen du salaire horaire médian, une fois l'inflation soustraite, n'a été que de 0,6%.
- Plus de 60% des travailleurs québécois n'ont pas de régime complémentaire de retraite.
- En 2012, le niveau d'endettement des ménages canadiens a atteint le niveau record de 164,6% du revenu disponible. (En raison du prix des maisons moins élevé au Québec, donc d'une dette hypothécaire plus faible, le niveau d'endettement des ménages québécois est d'environ 142% du revenu disponible.)
- Au Québec, environ 6% des salarié-es travaillent au salaire minimum, mais près de 20% profitent de son augmentation.

PLUS DE 60% DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS N'ONT PAS DE RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE.

NOS PROPOSITIONS POUR UNE SÉCURITÉ DU REVENU TOUT AU LONG DE LA VIE

- Une hausse du salaire minimum et des modifications à la Loi sur les normes du travail pour mettre fin aux disparités de traitement sur la base du statut d'emploi.
- L'adoption d'une législation favorisant le droit pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs d'être couverts par un régime de retraite auquel chacun des employeurs verse une cotisation.

MISER SUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

La crise économique de 2008 a bien mis en évidence qu'une stratégie basée sur une surconsommation reposant en bonne partie sur l'endettement des ménages est insoutenable sur le plan économique, mais aussi social et environnemental. Nous avons besoin d'imaginer des façons de faire qui profitent à tous et qui font converger et non pas s'opposer le développement économique et social, la protection de l'environnement et la création d'emplois de qualité.

Un secteur manufacturier fort est essentiel à toute économie en santé. Il est une source importante d'emplois de qualité. Or, depuis dix ans, ce secteur a été particulièrement malmené. La hausse du dollar, la libéralisation des échanges, l'ouverture à la concurrence des pays à bas salaires comme la Chine et l'Inde, les progrès technologiques, mais aussi la concurrence fiscale que se livrent les pays pour attirer les investissements sont au nombre des facteurs qui expliquent l'important recul de l'emploi dans ce secteur.

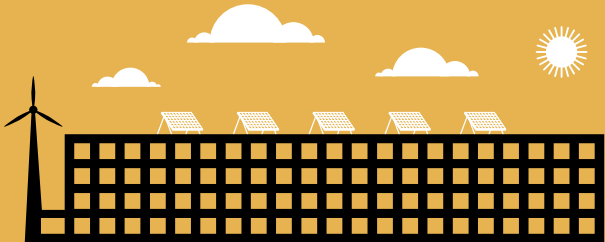
Une stratégie axée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles, sans exigence de transformation en sol québécois, n'est certainement pas un moyen permettant d'assurer le développement économique et durable du Québec.

Depuis des années, on nous répète qu'il faut laisser faire « le marché », que l'État doit se contenter d'attirer les investissements en créant un environnement accueillant : allègements fiscaux, réglementation minimale, infrastructures solides, disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Or, depuis plusieurs années, nos gouvernements ont appliqué ces recettes. Force est de constater que les résultats n'ont pas été au rendez-vous !

Le Québec doit se doter d'une véritable politique industrielle qui donne à l'État un rôle proactif. Celui-ci doit encourager des activités économiques qui auront des effets positifs pour un maximum d'entreprises, pour les régions et les populations.

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

- Entre 2002 et 2011, il s'est perdu 160 000 emplois dans le secteur manufacturier québécois.
- Certaines régions ont été particulièrement touchées, c'est le cas de Montréal (56 700), de la Montérégie (30 200), de Chaudière-Appalaches (10 600) et de l'Estrie (10 300). Seules les régions du Bas-Saint-Laurent et des Laurentides ont connu une hausse de l'emploi manufacturier au cours de la dernière décennie (+1500 et 1800 respectivement).
- En 2012, le salaire hebdomadaire moyen dans le secteur manufacturier était de 874,19\$ comparativement à 750,09\$ dans le secteur des services et à 575\$ dans celui du commerce.
- Entre 2003 et 2008, le gouvernement québécois a perdu des droits miniers totalisant 255,8 millions de dollars, alors qu'il a consenti à cette industrie au moins 624 millions de dollars en mesures fiscales.



NOS PROPOSITIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

- *L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique industrielle qui relance le secteur manufacturier québécois en s'appuyant sur les principes du développement durable.*
- *La mise en place de mesures pour que la transformation de nos ressources naturelles sur notre territoire devienne une priorité gouvernementale afin de stimuler la création d'emplois de qualité et le développement économique des régions.*

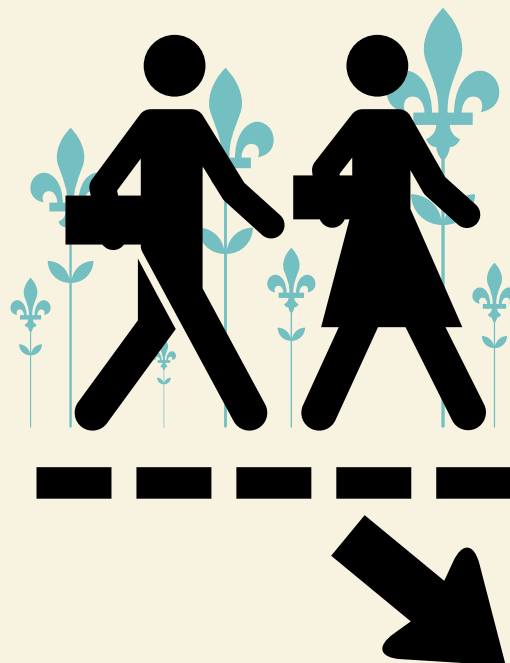
MAINTENIR ET DÉVELOPPER NOS SERVICES PUBLICS

Depuis une quarantaine d'années, nous avons développé un éventail de services publics fondés sur les principes d'universalité, d'équité, d'accessibilité et de qualité. En plus d'assurer une plus grande égalité entre les citoyennes et les citoyens, ces services ont soutenu le développement économique de l'ensemble des régions du Québec.

Évidemment, la société québécoise a changé. Le vieillissement de la population, la transformation des familles, les progrès scientifiques et les mutations dans le monde du travail font émerger de nouveaux besoins. Comment aider adéquatement les personnes âgées en perte d'autonomie? Comment soutenir les familles et permettre une meilleure conciliation entre le travail et les responsabilités parentales? Comment garantir l'accessibilité à l'éducation à tous les ordres d'enseignement et dans l'ensemble des régions du Québec? Comment répondre aux défis de l'accessibilité et du financement de nos services publics?

L'histoire récente nous prouve que s'en remettre au secteur privé et à la responsabilité individuelle n'est pas la solution, tant en matière d'accessibilité, d'équité, de qualité, que de coût. En fait, la privatisation et le recours au principe de l'utilisateur-payeur relèvent de positions idéologiques visant à réduire le rôle de l'État.

L'amélioration de nos services publics passe par des réinvestissements et un engagement de l'État.

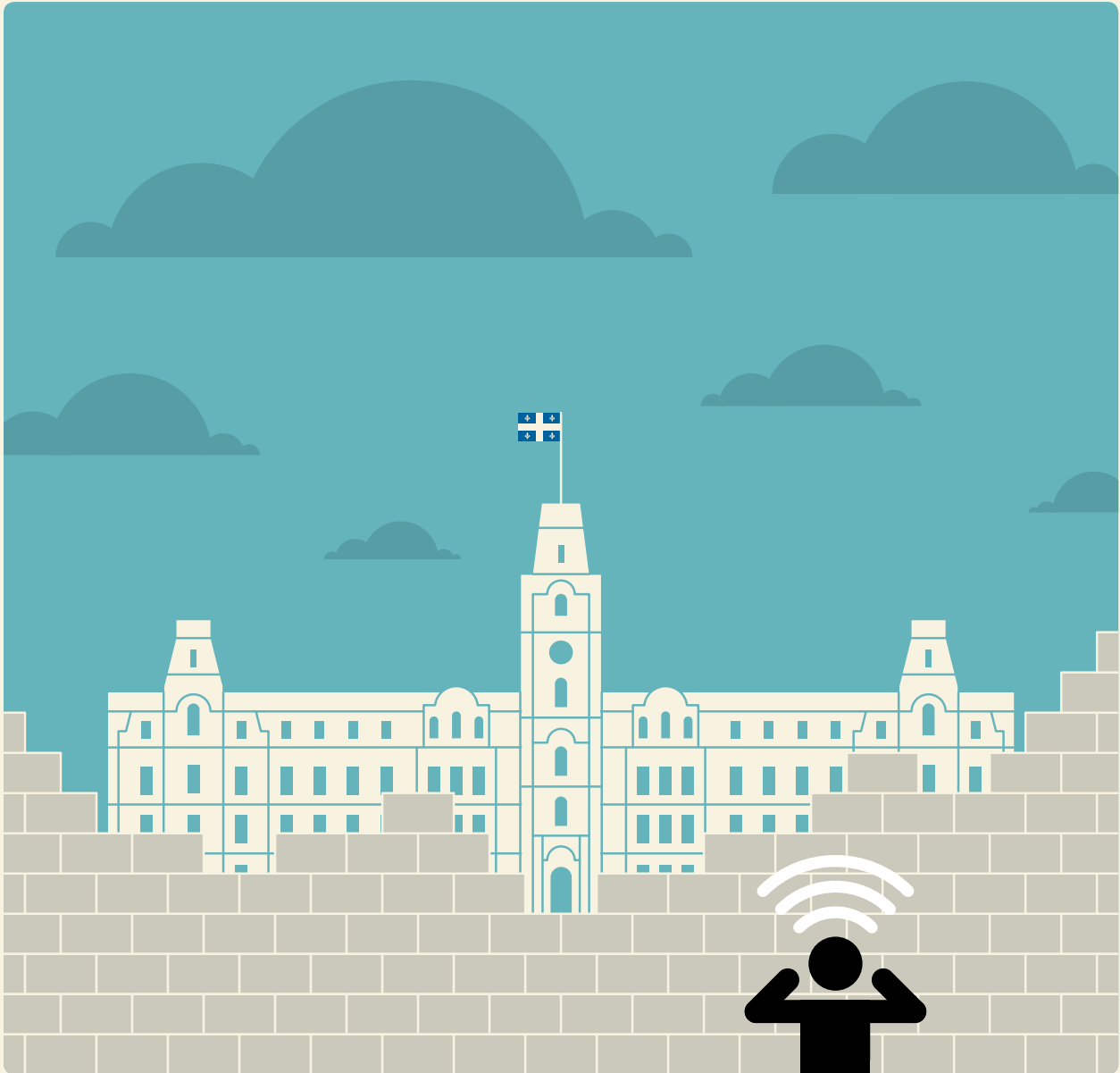


DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

- En 2011, les personnes de 65 ans et plus représentaient 15,8% de la population québécoise. Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, cette proportion grimpera à 23% en 2026 et à 27% en 2041. Au cours des 30 prochaines années, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus passera de 158 582 à 505 944.
- Au Québec, seulement 17% du financement des services de soins de longue durée est consacré au soutien à domicile. Cette part est de 32% aux Pays-Bas, 41% en Suède, 42% en Allemagne, 43% en France, 50% en Norvège, 52% en Finlande et 73% au Danemark.
- Une étude de Pierre Fortin, de Luc Godbout et de Suzie St-Cerny a établi, à partir des données de 2008, que les services de garde à contribution réduite ont incité 70 000 mères de plus à occuper un emploi, pour un apport de 5 milliards de dollars au PIB du Québec. Le gouvernement québécois a récupéré 104 \$ pour chaque 100 \$ de subvention.

NOS PROPOSITIONS POUR L'ADMISSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS ET LEUR EXPANSION

- *Des services de garde à la petite enfance qui assurent « un enfant, une place » et qui misent sur le développement de places dans les centres de la petite enfance (CPE) et le réseau des responsables en service de garde en milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur.*
- *L'accessibilité à tous les ordres d'enseignement, l'amélioration du soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage, la lutte contre le décrochage scolaire, le maintien d'une offre de formation large et diversifiée en dehors des grands centres.*
- *Le développement d'un continuum de services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie.*



RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le désabusement de la population québécoise à l'égard de la classe politique est préoccupant et mine la vie démocratique. Il faut dire que les partis politiques ne font rien pour arranger les choses. Leurs programmes et leurs engagements ne durent souvent que le temps d'une campagne électorale.

Cela dit, l'élection d'un gouvernement représentatif demeure un pilier important de notre régime démocratique. Malheureusement, d'élection en élection, plusieurs personnes ne vont pas voter. Au-delà du cynisme, il est possible qu'une des causes favorisant cette abstention

soit la certitude que leurs candidates ou leurs candidats n'ont aucune chance de l'emporter dans leur circonscription. Notre mode de scrutin uninominal engendre des distorsions importantes entre le vote populaire et le nombre de sièges attribués à chaque parti politique.



En outre, la participation à la vie démocratique ne se résume pas à voter tous les quatre ans. Le Québec a toujours eu une tradition de consultation et de concertation. L'engagement des citoyennes et des citoyens ainsi que des groupes de la société civile est essentiel à la vitalité démocratique. Notre démocratie ne se porterait-elle pas mieux si on encourageait l'implication d'une pluralité d'acteurs et l'expression de points de vue trop souvent absents du débat public et du processus décisionnel?

QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS LÉGUER AUX GÉNÉRATIONS FUTURES?

L'idée n'est pas de retirer à l'État son rôle de garant de l'intérêt général. Ce rôle doit être renforcé pour éviter que le pouvoir soit détourné au profit d'une élite qui défend ses intérêts particuliers. Un des éléments facilitant les dérapages, la collusion et la corruption mis en lumière par les travaux de la commission Charbonneau est certainement la perte d'expertise au sein de l'appareil gouvernemental. Des années de sous-traitance, de dégradation des conditions de travail, de limitation dans les embauches de personnel auront définitivement amputé la capacité d'action du gouvernement et fragilisé la défense des intérêts de l'ensemble de la population.

Parallèlement, l'entêtement à vouloir maintenir l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette nous soumet à un régime d'austérité qui confisque le débat public et cache les véritables enjeux: Dans quel type de société voulons-nous vivre? Quelle société voulons-nous léguer aux générations futures?

Devant ce qui pourrait conduire à un saccage de nos services publics, un débat large sur les revenus de l'État et sur notre régime fiscal s'impose.

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

- Selon un sondage publié dans *La Presse* en mai 2010, 47 % des électrices et des électeurs se considéraient comme désabusés ou cyniques.
- Le taux de participation aux dernières élections générales, le 4 septembre 2012, a atteint 75 %.
- Lors de la dernière élection, le Parti québécois (PQ) a fait élire 54 député-es avec 31,95 % du vote populaire. Le Parti libéral (PLQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) ont fait élire respectivement 50 et 19 député-es avec 31,20 % et 27,05 % du vote.
- Les dépenses de programmes ont augmenté de 5,6 % en moyenne entre 2006 et 2010, de 3 % en 2010-2011, de 2,5 % en 2011-2012 et de 1,9 % en 2012-2013. Afin d'assurer le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, le gouvernement du Parti québécois s'est engagé à limiter la croissance des dépenses à 1,8 % en 2013-2014 et à 2,4 % en 2014-2015, tout en accordant des congés fiscaux aux entreprises qui investissent dans de grands projets et sans poser aucune exigence en matière de création d'emplois.
- Selon l'ISQ, le salaire versé pour un même emploi dans le secteur public est inférieur de 11,2 %, en moyenne, au salaire octroyé partout ailleurs. En ce qui a trait à la rémunération globale (notion qui inclut le salaire, les heures travaillées, le régime de retraite et autres avantages sociaux), les salarié-es syndiqués du secteur public gagnent en moyenne 13 % de moins que les syndiqués du secteur privé.
- 28 % des revenus de l'État proviennent de l'impôt des particuliers, 24 % des taxes à la consommation, 22 % des transferts fédéraux, 9,3 % du Fonds des services de santé et 6,5 % de l'impôt des sociétés.

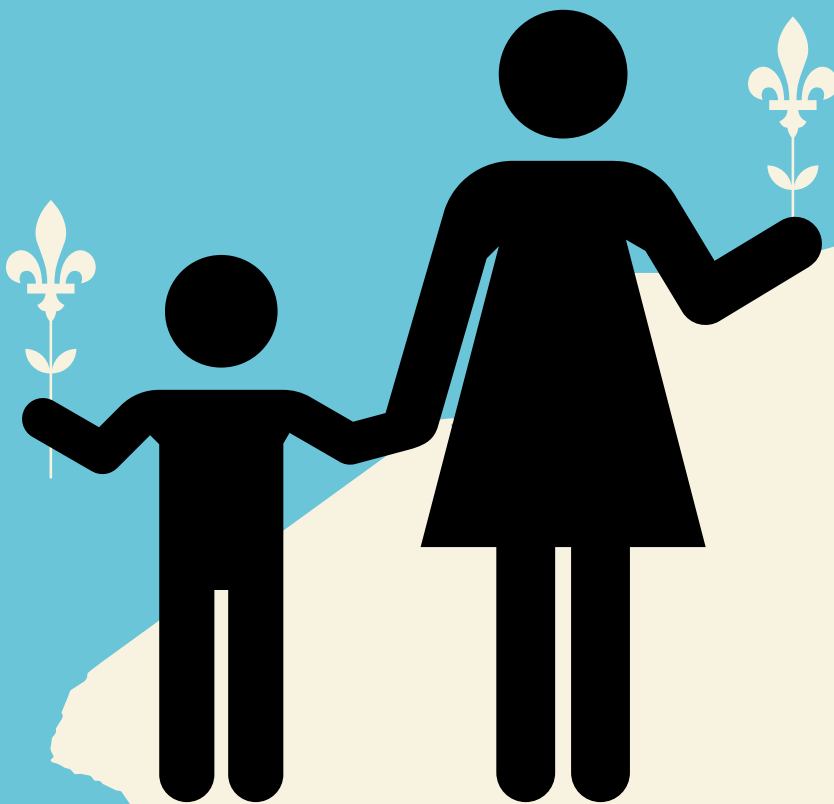
NOS PROPOSITIONS POUR UNE DÉMOCRATIE RENFORCÉE

- *Un mode de scrutin proportionnel mixte afin que les résultats électoraux soient le plus près possible de l'expression de la volonté populaire à l'échelle du Québec.*
- *Un État qui valorise et renforce la participation citoyenne et celle des groupes représentatifs de la société civile.*
- *La réappropriation et le maintien de l'expertise au sein de l'appareil gouvernemental.*
- *Un débat large sur les revenus de l'État et sur notre régime fiscal.*

UNE CAMPAGNE D'IDÉES

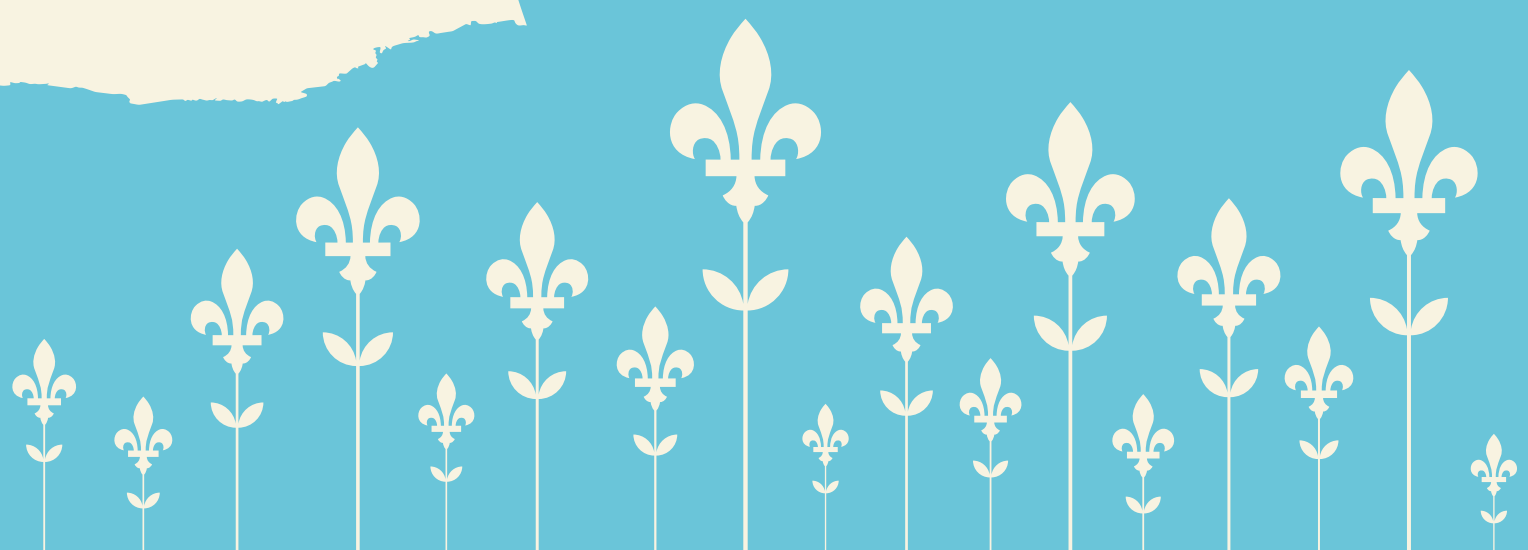
Les idées de droite et l'idéologie néolibérale sont à l'origine d'une vision réductrice du rôle de l'État. Il faut pourtant constater que ces idées s'enracinent aussi au Québec. Cette campagne doit être l'occasion de démystifier le discours de la droite, mais aussi d'être à l'écoute des préoccupations des uns et des autres. Elle doit nous permettre d'échanger et de débattre d'enjeux économiques, sociaux et politiques qui touchent nos membres, mais aussi la société québécoise.

Nous voulons que les partis politiques du Québec se commettent sur la dizaine de propositions que vous retrouvez dans ce document et qui portent sur quatre thèmes : la sécurité du revenu tout au long de la vie, le développement économique et durable, l'accessibilité aux services publics puis la démocratie et la participation citoyenne. Ensemble, nous devons porter ces revendications.





**ET SI ON AVANÇAIT.
LE PROGRÈS SOCIAL DÉPEND DE NOUS.**



PORTRAIT DES RÉGIONS DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC DEPUIS LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 2008

Régions	Emplois en 2008	Emplois en 2012	Gains ou (pertes)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35 700	36 500	800
Bas-Saint-Laurent	94 000	93 900	(100)
Capitale-Nationale	358 100	382 100	24 000
Chaudière-Appalaches	206 700	213 600	6 900
Estrie	149 100	146 300	(2 800)
Centre-du-Québec	115 100	105 500	(9 600)
Montérégie	718 900	754 600	35 700
Montréal	950 000	941 900	(8 100)
Laval	204 100	213 200	9 100
Lanaudière	223 500	240 500	17 000
Laurentides	270 000	299 700	29 700
Outaouais	196 100	196 500	400
Abitibi-Témiscamingue	68 600	69 900	1 300
Mauricie	116 700	112 900	(3 800)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	124 100	126 000	1 900
Côte-Nord et Nord-du-Québec	49 800	51 200	1 400
Ensemble du Québec	3 880 400	3 984 400	104 000

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

EMPLOI À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2012

Régions	Emplois à temps plein	Emplois à temps partiel	Part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 000	6 400	17,5 %
Bas-Saint-Laurent	76 000	17 900	19,1 %
Capitale-Nationale	308 700	73 400	19,2 %
Chaudière-Appalaches	178 100	35 500	16,6 %
Estrie	114 900	31 400	21,5 %
Centre-du-Québec	84 800	20 700	19,6 %
Montérégie	618 400	136 200	18,0 %
Montréal	759 300	182 600	19,4 %
Laval	172 500	40 700	19,1 %
Lanaudière	193 300	47 500	19,8 %
Laurentides	238 700	61 000	20,4 %
Outaouais	164 300	32 200	16,4 %
Abitibi-Témiscamingue	58 800	11 100	15,9 %
Mauricie	90 800	22 200	19,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100 100	25 900	20,6 %
Côte-Nord et Nord-du-Québec	42 400	8 800	17,2 %
Ensemble du Québec	3 230 700	753 700	18,9 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active



WWW.CSN.QC.CA

PUBLIÉ PAR LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

Recherche et rédaction : Josée Lamoureux, Service des relations du travail de la CSN
Contribution : Jacqueline Rodrigue, Service des communications de la CSN
Production : Service des communications de la CSN
Conception graphique : Upperkut
Impression : Accent impression
Dépôt légal : BANQ et BAC
Avril 2013

